

cepteur d'*Alexandre* à *Longin* qui vivoit sous *Auguste*. Trois siècles d'intervalle en ont dû mettre beaucoup dans la doctrine littéraire des deux écrivains; et sans doute toutes les lois de liaison dans les parties d'un ouvrage se trouvent ici violées. M. de *Laharpe*, qui plus est, passe entièrement sous silence l'*art poétique* d'*Horace*: oubli singulier d'un ouvrage aussi célèbre, et dont le seul commentaire pourroit devenir un cours complet de littérature; mais, nous l'avons dit, on ne doit s'attendre ici qu'à des fragmens. M. de *Laharpe* se déclare pour le sentiment des antagonistes de *Boileau*, qui ne veulent pas que *Longin* ait entendu seulement traiter de ce que nous appelons le *sublime* dans les pensées ou l'expression, mais en général du *style*, qu'on peut appeler *sublime*, celui qui convient aux sujets élevés, et par opposition au *style simple* et au *style tempéré*. Il réfute en passant toutes les définitions données du *sublime* par différens auteurs, et ne met rien à leur place.

De là on passe, sans trop savoir comment, à un chapitre *sur la langue française comparée aux langues anciennes*. Il y a dans ce morceau du bon et du neuf; mais le bon qu'on y trouve n'est pas neuf, et le neuf n'est pas bon: quelques opinions superficielles et hasardées, que pour réfuter, il faudroit des volumes. Car voilà l'avantage de celui qui parle d'un